

JOURNAL  
DE  
MATHÉMATIQUES

PURES ET APPLIQUÉES

FONDÉ EN 1836 ET PUBLIÉ JUSQU'EN 1874

PAR JOSEPH LIOUVILLE

---

LEJEUNE-DIRICHLET

**Démonstration d'un théorème d'Abel**

*Journal de mathématiques pures et appliquées 2<sup>e</sup> série*, tome 7 (1862), p. 253-255.

[http://www.numdam.org/item?id=JMPA\\_1862\\_2\\_7\\_253\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JMPA_1862_2_7_253_0)

 gallica

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Gallica de la Bibliothèque nationale de France  
<http://gallica.bnf.fr/>

et catalogué par Mathdoc  
dans le cadre du pôle associé BnF/Mathdoc  
<http://www.numdam.org/journals/JMPA>

## DÉMONSTRATION D'UN THÉORÈME D'ABEL;

NOTE DE M. LEJEUNE-DIRICHLET,

COMMUNIQUÉE PAR M. LIOUVILLE.

Il s'agit de prouver que si la série

$$a_0 + a_1 + a_2 + \dots + a_n + \dots$$

est convergente et a pour somme A, la somme de la série

$$a_0 + a_1 \rho + a_2 \rho^2 + \dots + a_n \rho^n + \dots,$$

qui sera convergente à fortiori en prenant la variable  $\rho$  positive et  $< 1$ , tendra vers la limite A lorsque l'on fera tendre indéfiniment  $\rho$  vers l'unité. Causant un jour avec mon excellent et si regrettable ami Lejeune-Dirichlet, je lui disais que je trouvais assez difficile à exposer (et même à comprendre) la démonstration qu'Abel a donnée de ce théorème important. Dirichlet se mit sur-le-champ à écrire sous mes yeux, dans le seul but de me venir en aide, la Note ci-après, qui m'a été d'un grand secours et qu'en me saura gré de livrer au public. Le mode de démonstration qu'on y trouve comporte de nombreuses applications et m'a été souvent utile dans mes leçons au Collège de France.

Je transcris textuellement la Note de Dirichlet sans y rien ajouter, et bien entendu sans y rien changer.

« Il résulte de la convergence supposée de la série

$$A = a_0 + a_1 + a_2 + \dots + a_n + \text{etc.}$$

» que la somme

$$s_n = a_0 + a_1 + \dots + a_n$$

- » reste toujours numériquement inférieure à une certaine constante  $k$   
 » et converge vers la limite  $A$ , lorsque  $n$  croît indéfiniment. Considé-  
 » rons maintenant la série

$$S = a_0 + a_1 \rho + a_2 \rho^2 + \dots + a_n \rho^n + \text{etc.},$$

- » la quantité  $\rho$  étant supposée positive et inférieure à l'unité; en y  
 » remplaçant  $a_0, a_1, a_2, \text{etc.}$ , par  $s_0, s_1 - s_0, s_2 - s_1, \text{etc.}$ , elle prendra  
 » la forme

$$S = s_0 + (s_1 - s_0) \rho + (s_2 - s_1) \rho^2 + \dots + (s_n - s_{n-1}) \rho^n + \text{etc.},$$

- » et ensuite celle-ci, en ordonnant autrement,

$$S = (1 - \rho)(s_0 + s_1 \rho + s_2 \rho^2 + \dots + s_n \rho^n + \dots),$$

- » transposition qui ne souffre aucune difficulté, puisqu'elle se réduit à  
 » ajouter à la somme des  $n + 1$  premiers termes le terme  $-s_n \rho^{n+1}$   
 » qui s'évanouit pour  $n = \infty$ .

- » Voyons maintenant vers quelle limite converge  $S$  lorsque la va-  
 » riable positive  $\varepsilon = 1 - \rho$  devient infiniment petite. Décomposons pour  
 » cela  $S$  en deux parties, comprenant l'une les  $n$  premiers termes et  
 » l'autre tous les termes suivants, et faisons croître  $n$  à mesure que  $\varepsilon$   
 » décroît, mais assez lentement pour que la limite de  $n\varepsilon$  soit zéro. La  
 » première partie

$$(1 - \rho)(s_0 + s_1 \rho + \dots + s_{n-1} \rho^{n-1}),$$

- » étant numériquement moindre que  $n\varepsilon k$ , converge vers zéro. Quant à  
 » la seconde

$$(1 - \rho)(s_n \rho^n + s_{n+1} \rho^{n+1} + \dots),$$

- » on pourra lui donner la forme

$$P(1 - \rho)(\rho^n + \rho^{n+1} + \dots) = P\rho^n = P(1 - \varepsilon)^n,$$

- »  $P$  désignant une valeur comprise entre la plus grande et la plus pe-

» tite des quantités  $s_n, s_{n+1}, \dots$ . Or ces dernières convergeant toutes vers  
» la limite A, il en sera de même pour P, et comme d'un autre côté le  
» facteur  $(1 - \varepsilon)^n$ , en vertu de l'hypothèse faite plus haut, converge  
» évidemment vers l'unité, il est prouvé que la limite de S, lorsque la  
» variable positive  $\rho < 1$  s'approche indéfiniment de l'unité, est la  
» somme même A de la série considérée en premier lieu. »

Je ne pense pas que personne puisse songer désormais à demander de nouveaux éclaircissements.